

Communiqué de presse

Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions

prévues par l'article L. 233-8 II du code de commerce
et l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

Libourne – 6 juillet 2022

DATE	NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL	NOMBRE THEORIQUE DE DROITS DE VOTE (ACTIONS AUTO-DETENUES COMPRISES)	NOMBRE EXERÇABLE DE DROITS DE VOTE (ACTIONS AUTO-DETENUES EXCLUES)
30 juin 2022	41 707 461	44 475 488	44 399 408

Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

Point sur l'exercice des BSA-DE

La période d'exercice des BSA-DE, attribués gratuitement à tous les actionnaires en juin 2020¹ et qui donnaient droit au porteur d'acquérir 1 action nouvelle au prix de 1,75 € pour 7 BSA-DE exercés, est arrivée à échéance le 25 juin 2022.

La conversation enregistrée depuis leur émission a donné lieu à la création de 2 421 715 actions nouvelles, soit un taux d'exercice de 82% au total.

À propos de Fermentalg

Expert dans la recherche et l'exploitation bioindustrielle des micro algues, Fermentalg a pour objectif d'offrir des solutions durables et des produits innovants contribuant à l'élaboration de produits sains, naturels et performants. Notre métier : le développement, la production et la commercialisation de solutions durables et d'actifs issus de micro algues à destination de la nutrition, la santé et de l'environnement. Lipides nutritionnels, protéines alternatives, colorants alimentaires naturels et solutions environnementales innovantes composent l'offre présente et future de notre entreprise.

L'action Fermentalg, cotée sur Euronext à Paris (FR0011271600 - FALG), est éligible au PEA-PME et au « SRD long-seulement ». Elle fait partie de l'indice Gaïa, destiné à l'Investissement Socialement Responsable (ISR), regroupant les PME-ETI ayant reçues les meilleures notations en matière de performance environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

Plus d'informations : www.fermentalg.com



¹ Émission réalisée dans le cadre d'une opération visée par l'AMF le 18 juin 2020 sous le numéro 20-26

Il est à noter que les BSA-BLUE, attribués gratuitement à tous les actionnaires le 22 décembre 2021 par la société et qui permettent de souscrire à 1 action nouvelle au prix de 2,75 € pour 18 BSA-BLUE détenus, sont exerçables jusqu'au 15 décembre 2023.



Contact Journalistes :

ACTUS finance & communication
Fatou-Kiné N'DIAYE
Tél. : +33 (0)1 53 67 36 34
fndiaye@actus.fr

Contact Investisseurs :

ACTUS finance & communication
Anne-Catherine BONJOUR
Tél. : +33 (0)1 53 67 36 93
fermentalg@actus.fr